



## CANDIDATURE À L'ÉLECTION DU CONSEIL MUNICIPAL DES ENFANTS DE BOOS

A remettre en Mairie, avec le règlement intérieur signé des parents et de l'enfant, au plus tard le 16 septembre 2022.

Déclaration de candidature :

NOM / Prénom de l'enfant :

CLASSE :

Nom de l'enseignante :

Adresse de l'enfant :

Adresse Mail pour l'envoi des convocations :

DÉCLARE ÊTRE CANDIDAT(E) À L'ÉLECTION DU CONSEIL MUNICIPAL DES ENFANTS DE BOOS.

Date :

Signature des parents ou du Responsable légal :

Signature de l'enfant :